

LÉGISLATURE 2020 - 2025

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
16 NOVEMBRE 2021**

<u>PRÉSENTS-ES</u>	:	Mme	A. EPINEY, Vice-Présidente
		M.	S. VENTRE, Secrétaire
		Mmes	C. BAILLIF, B. DESPLAND, J. PARACCHINI, M. PASCHE et A.-M. PUGIN
		MM.	S. AGUET, C. BRUNNER, C. HUBER, F. MERLON, R. PARTY et B. SCHOPFER
		M.	P. BOUVIER, Maire
		M.	X. BEUCHAT, Adjoint
		Mme	C. DUBELLY HATINGUAIS, Adjointe
<u>EXCUSÉS-ES</u>	:	M.	P. MEYLAN
<u>ABSENT</u>	:	M.	F. CAL SUAREZ

En l'absence de M. le Président, la séance est ouverte à 20h00 et présidée par **Mme la Vice-Présidente**. Afin de respecter une certaine logique, elle signale une légère modification de l'ordre du jour. En effet, un membre complémentaire sera d'abord désigné dans chacune des trois commissions concernées par le départ de M. Ferrari avant de procéder aux élections prévues au point 4.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2021

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité soit par 11 oui.

2. PRESTATION DE SERMENT DE MME ANNE-MARIE PUGIN

Mme la Vice-Présidente donne lecture de la formule de serment, selon l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984. A l'appel de son nom, **Mme Anne-Marie Pugin** lève la main droite et prête serment en disant « je le jure ».

Il est pris acte que **Mme Pugin** est dûment assermentée, conformément à la loi.

3. DÉSIGNATIONS

a) Désignation d'un nouveau membre de la commission des finances

Pour faire suite à la démission de M. Ferrari, **Mme la Vice-Présidente** demande si une proposition est faite.

M. Ventre propose **Mme Pugin** pour reprendre ce poste.

Mme la Vice-Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée par 11 oui et 1 abstention.
Il est pris acte de cette décision.

b) Désignation d'un nouveau membre de la commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

Pour faire suite à la démission de M. Ferrari, **Mme la Vice-Présidente** demande si une proposition est faite.

M. Ventre propose **Mme Pugin** pour reprendre ce poste.

Mme la Vice-Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée par 11 oui et 1 abstention.
Il est pris acte de cette décision.

c) Désignation d'un nouveau membre de la commission du territoire et des constructions

Pour faire suite à la démission de M. Ferrari, **Mme la Vice-Présidente** demande si une proposition est faite.

M. Ventre propose **Mme Pugin** pour reprendre ce poste.

Mme la Vice-Présidente met cette proposition au vote.

Cette proposition est acceptée par 11 oui et 1 abstention.
Il est pris acte de cette décision.

4. ÉLECTIONS

a) Élection d'un-e nouveau-elle Président-e de la commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

Pour faire suite à la démission de M. Ferrari, **Mme la Vice-Présidente** demande si une proposition est faite.

M. Ventre se propose pour reprendre cette fonction.

Mme la Vice-Présidente met cette proposition au vote.

M. Ventre est élu par 12 oui et 1 abstention.
Il est pris acte de cette élection.

b) Élection d'un-e nouveau-elle Vice-Président-e de la commission du territoire et des constructions

Pour faire suite à la démission de M. Ferrari, **Mme la Vice-Présidente** demande si une proposition est faite.

M. Ventre propose **M. Brunner** pour reprendre cette fonction.

Mme la Vice-Présidente met cette proposition au vote.

M. Brunner est élu par 12 oui et 1 abstention.
Il est pris acte de cette élection.

5. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Décision prise lors de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises

Suite au courrier de l'ACG du 25 octobre 2021, **Mme la Vice-Présidente** demande si l'un-e des Conseillers-ères municipaux-ales a l'intention de faire opposition à la décision rendue le 20 octobre dernier, soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 79 LAC), au sujet de la reconduction de l'enveloppe extraordinaire de CHF 500'000.-- du Fonds intercommunal destinée exclusivement aux indemnisations dans le domaine de la culture suite à la crise sanitaire COVID-19.

Aucun-e Conseiller-ère municipal-e ne souhaite faire valoir son droit d'opposition.
Il est donc pris acte de cette décision.

b) Repas suivant le Conseil municipal de décembre 2021

Mme la Vice-Présidente communique que le repas après la séance du 4 décembre se tiendra à la salle communale et qu'il s'agira d'une « raclette clé en mains » fournie par le traiteur Genecand, au lieu de la traditionnelle fondue, malheureusement pas compatible COVID.

6. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Route de Chancy

M. Bouvier mentionne qu'il est régulièrement constaté que de nombreux animaux, biches, renards et sangliers notamment, traversent la route de Chancy.

Une demande officielle sera adressée à l'Office cantonal des transports afin que des panneaux « attention traversée animaux » soient installés sur le tronçon concerné.

b) Téléthon

M. Bouvier indique que la Compagnie des sapeurs-pompiers de Chancy participe au Téléthon en soutien à la famille d'un jeune Chancynois.

Il remercie chaleureusement les pompiers pour leur mobilisation face à cette maladie et encourage les membres du Conseil municipal à s'inscrire pour déguster une fondue selon la formule proposée qui leur convient.

c) Urban Training

Mme Dubelly Hatinguais communique les statistiques 2021, à savoir une participation de 220 personnes avec une moyenne de 13 sportifs/cours. Au vu de la satisfaction exprimée, cette action sera donc reconduite en 2022.

d) Association Seniors Chancy (ASC)

Mme Dubelly Hatinguais révèle un nouveau partenariat établi entre l'ASC et l'école. En effet, lors de l'inondation de la bibliothèque scolaire, environ 200 livres ont été endommagés et ont dû être remplacés. L'ASC s'est proposée pour recouvrir les livres avant leur mise en circulation.

Elle remercie sincèrement les Seniors pour cette action rendant un immense service aux enseignantes et aux élèves.

Mme Despland précise que ce travail a débuté ce jour.

e) Jardin d'enfants Les Crocolions

Mme Dubelly Hatinguais fait part de la refonte du site internet des Crocolions, devenu très attractif et offrant surtout une meilleure navigation aux utilisateurs.

Elle invite les Conseillers-ères municipaux-ales à visiter ce nouveau site et précise en outre qu'il reste des places disponibles sous conditions. En cas d'intérêt, Les Crocolions doivent être contactés par courriel à l'adresse crocolions@bluewin.ch.

f) Vaccination COVID

Dans le cadre de la campagne menée par la Confédération pour augmenter le taux de vaccination, **Mme Dubelly Hatinguais** informe le Conseil municipal que la Commune d'Avully a organisé la venue d'une unité mobile les 22 et 23 novembre prochains (Salle Saint-Jean, route d'Epeisses 33).

Primovaccination, deuxième et troisième dose seront possibles, sans rendez-vous de 10h00 à 18h30.

Mme Dubelly Hatinguais remercie vivement les Autorités avulliottes pour cette initiative bénéfique à toute la Champagne.

g) Facebook

Mme Dubelly Hatinguais communique qu'une page Facebook officielle sera mise en production en décembre 2021.

h) Le P'tit Café

M. Beuchat indique que le P'tit Café est (enfin) ouvert.

M. Huber demande si une inauguration officielle est prévue. En effet, les habitants n'ont pas été informés de son ouverture.

M. Beuchat répond qu'une réflexion en ce sens sera menée conjointement par lui-même et **Mme Dubelly Hatinguais**.

M. Schopfer suggère la distribution d'un flyer avec les horaires et jours de fermeture.

Cette discussion a été reprise en fin de séance mais inscrite ici pour faciliter la lecture de ce procès-verbal, **M. Bouvier** demande si l'inauguration sollicitée devrait avoir lieu de suite ou préférablement attendre les beaux jours.

M. Huber demande s'il y a une possibilité de coupler cet événement avec une autre manifestation, sont suggérées, l'Escalade et « 1 million d'étoiles ».

L'Exécutif penche pour une verrée officielle durant laquelle le P'tit Café serait seul mis à l'honneur. Un contact avec Evelyne (gérante) sera pris rapidement.

i) Douanes et trafic frontalier

M. Beuchat résume la séance « petites douanes » à laquelle il s'est rendu dernièrement, en présence de M. Serge Dal Busco et des Autorités françaises.

Il rappelle que les feux installés à Chancy et Avusy devaient permettre une réduction « immédiate » de 20% du volume frontalier journalier. Ceux-ci ont subi des déprédations dans les deux communes, ils ont été remis en place et sont depuis discrètement surveillés par des Securitas.

M. Beuchat revient également sur la lettre d'intention signée entre les communes suisses et françaises début 2018 stipulant que si les objectifs mentionnés, notamment une diminution de 50% du trafic, ne sont pas atteints d'ici fin 2022, des mesures plus drastiques seraient prises, pouvant aller jusqu'à une modification des horaires d'ouverture de la douane.

Considérant que l'expérience des feux a déjà réduit le trafic de 20%, ils seront adaptés début 2022 pour accroître la diminution du trafic de 10% puis après l'été et encore une fois en début d'hiver pour 2 x 10% supplémentaires, afin d'atteindre les 50% prévus à la fin de l'année 2022.

Les Autorités françaises semblent comprendre la situation des villages limitrophes traversés par de trop nombreux véhicules, mais observent que le report de trafic sur Bardonnex et Saint-Julien génère d'autres inconvénients, notamment un retard régulier des écoliers car le bus scolaire est pris dans les bouchons. La ligne de bus mise en place entre Viry et Bernex est également engluée dans le trafic et de fait de moins en moins fréquentée. M. Dal Busco confirme d'ailleurs que sa suppression est envisagée.

M. Beuchat signale que le projet de route d'évitement de Soral, dont la première partie de l'étude a été effectuée, rencontre évidemment partisans et détracteurs, à tel point que le Conseil municipal ne souhaite plus se prononcer à son sujet.

En conclusion, M. Dal Busco évoque le plan climatique de Genève à l'horizon 2030. Pour que les objectifs soient atteints, évidemment sans tenir compte du trafic aérien, il faudra réduire le trafic routier global de 40% et augmenter l'électrique de 40%.

Le télétravail pourrait bien sûr contribuer à la diminution du trafic routier frontalier mais les Autorités françaises revendiquent alors le paiement des cotisations sociales en France ... perte d'une manne financière pour les Autorités suisses ...

Dans le cadre de la réduction du trafic à Genève, **M. Bouvier** complète et indique que la fréquence du tram 14 devrait doubler en 2022, ce qui représentera un tram toutes les 3 minutes.

Il ajoute que les places de parking des Cycles du Vuillonex et des Marais ne seront plus mises à disposition des enseignants, que le terrain de vélos cross près des Evaux (Cressy) sera transformé en parking pour faciliter l'accès au centre-ville via le tram. Toujours dans ce même principe et à titre d'exemple, le service de M. Dal Busco, actuellement situé aux Olliquettes, va déménager au chemin de la Gravière. Ce qui représente 2'500 collaborateurs déplacés sans aucun stationnement possible.

M. Party évoque la fermeture du Pont de Certoux, signifiant probablement aussi un report de trafic sur Saint-Julien et Bardonnex.

M. Bouvier mentionne également plusieurs mesures instaurées par le Canton dans le cadre de son Plan directeur horizon 2030 et de son Plan directeur de la mobilité douce.

Rebondissant sur l'augmentation de la fréquence du 14, **Mme Pugin** demande si cela induira aussi une augmentation de la fréquence du K.

M. Ventre demande si une ligne directe entre Chancy et Bernex est envisagée.

M. Beuchat répond aux deux préopinants, indiquant d'une part que les TPG n'est pas une entreprise philanthrope, ce qui signifie qu'un éventuel renforcement du K à certaines périodes provoquera nécessairement une baisse de fréquence dans une autre, et d'autre part que le K est déjà plus direct qu'avant puisqu'il n'est qu'à 20 minutes de Bernex (au lieu de 30 à 35 quand il sillonnait encore Cartigny).

Mme Pasche déplore que les horaires du K ne correspondent pas aux horaires des trains de la gare de Pougny, ce qui faciliterait les déplacements des Chancinois-es.

M. Beuchat explique que la contrainte horaire étant estimée bien trop importante, les TPG n'en tiennent tout simplement pas compte. La bande cyclable entre Chancy et Pougny a été finalement obtenue « grâce » au manquement des bus. Ceci étant, la ligne X permet de prendre le train à la Plaine. Par ailleurs, l'emprunt du train à la gare de Pougny nécessite un abonnement avec une zone supplémentaire, actuellement prise en charge par le Canton, après des débats conséquents depuis 2007.

M. Ventre insiste sur la distance séparant Chancy de la ville et donne l'exemple d'un de ses collègues mettant autant de temps que lui pour rejoindre son travail alors qu'il vient du canton de Vaud ! Il proposerait donc un K direct jusqu'à Vailly, ce qui ramènerait Bernex à 10 minutes de Chancy. C'est d'ailleurs un des sujets qu'il souhaite traiter en commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière, dont il est devenu Président ce soir.

7. RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES DU 21 OCTOBRE 2021

Mme la Vice-Présidente passe la parole à **M. Merlon**, Président de la commission des finances.

M. Merlon résume brièvement la séance et reste évidemment à disposition des Conseillers-ères municipaux-ales pour répondre à tout questionnement. Le budget de fonctionnement 2022 présente des charges se montant à CHF 6'015'774.-- et des revenus à CHF 6'020'374.--, soit un excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 4'600.--, tout en ayant répondu aux différentes demandes des commissions.

M. Bouvier remercie tous les intervenants pour leur contribution à la préparation du budget 2022, plus particulièrement Mme Spencer pour son établissement.

Il ajoute que le budget présenté est raisonnable et sans excès. Il est heureux qu'il réponde à tous les souhaits des différentes commissions, ou presque, certains projets ayant dû être reportés à 2023.

M. Bouvier précise également que sont inclus dans ce budget, l'entretien, le développement et la végétalisation de la Commune ainsi que l'achat d'un véhicule électrique pour les employés communaux.

Il se dit extrêmement satisfait d'avoir réussi à optimiser ce budget même s'il est limité et qu'il correspond aux visions communes que l'Exécutif a pour l'avenir de Chancy.

Mme Dubelly Hatinguais conclut : « tout est dit » !

8. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

a) Proposition relative au budget de fonctionnement annuel 2022, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter

Mme la Vice-Présidente donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Vice-Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui.

Il est pris acte de cette décision.

b) Proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2022

Mme la Vice-Présidente donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

M. Ventre demande ce qu'est la taxe professionnelle.

M. Bouvier explique que la taxe professionnelle est un impôt facturé par les communes aux sociétés officiellement domiciliées sur leur territoire. Elle est entre autres évaluée selon le bénéfice et le nombre d'employés. Pour Chancy, elle s'élève au minimum à CHF 30.--/entreprise et représente un revenu financier supérieur à CHF 4'000.--.

M. Beuchat précise qu'elle va probablement disparaître dans le courant de ces prochaines années.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **Mme la Vice-Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

Il est pris acte de cette décision.

c) Proposition relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises

Mme la Vice-Présidente donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **Mme la Vice-Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui.

Il est pris acte de cette décision.

9. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Ventre va essayer de réunir la commission avant la fin de cette année, notamment pour accueillir son nouveau membre, **Mme Pugin**, et l'informer des dossiers en cours.

c) Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs

Mme Despland rappelle la manifestation « 1 million d'étoiles » organisée le 18 décembre prochain. Un beau projet mis en place en partenariat avec Caritas et par solidarité envers les plus démunis. Elle invite les Conseillers-ères municipaux-ales à y participer en nombre.

Mme Dubelly Hatinguais espère qu'il sera possible de former un énorme cœur à l'aide des bougies fournies dans des photophores. Les participants-es pourront se réchauffer d'un vin chaud servi au P'tit Café.

d) Commission des finances

Aucune communication.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Despland annonce que la commission s'est attelée à l'élaboration du prochain ChancyLien.

f) Commission de la Cité de l'Énergie et du développement durable

M. Huber avise qu'une réunion doit être planifiée prochainement.

Crèche d'Aire-la-Ville

M. Party s'interroge sur les critères d'attribution / de refus des places de crèches acquises par la Commune. En effet, une place a été refusée à l'une de ses connaissances alors que la famille habite Chancy.

Madame Dubelly Hatinguais lui assure que la Fondation de Confignon, gérant les inscriptions et l'engagement du personnel de ce futur établissement, suit un règlement duquel elle ne peut déroger.

Des informations complémentaires seront toutefois demandées à la Fondation afin de pouvoir éclaircir ce cas de figure.

Sports

M. Merlon indique que les seules lignes non tracées à la salle de gymnastique sont celles nécessaires à la pratique du tchoukball, sport en plein essor et avec 7 sessions d'entraînement dans le cadre du Groupement Sportif.

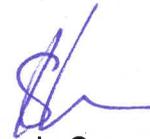
Actuellement les lignes manquantes sont remplacées par des assiettes, ceci pouvant potentiellement représenter un risque de blessure.

Un contact sera pris avec M. Buschbeck, responsable de cette section, afin de connaître exactement le tracé et la couleur idéale, puis avec l'entreprise qui sera chargée de la réalisation de ces travaux.

Mme la Vice-Présidente lève la séance à 20h50.



La Vice-Présidente du Conseil municipal
Aurélie Epiney



Le Secrétaire du Conseil municipal
Stefano Ventre



La Secrétaire
Joëlle Noverraz